

Réunion du Conseil Municipal de BAHUS SOUBIRAN :

Compte rendu de la séance du 19 Mars 2025

Etaient présents :

Mmes SEBI Cathy, DESBLANS Véronique, DUVACQUIER Laurence, SAINT GERMAIN Séverine et BRETHOUS Cécile

Mrs BOULIN Thierry, DUCOURNAU William, LALANNE Joël, GAUZIEDE Nicolas et POURAJAUD Éric

Absent excusé :

Mr SAUVAUD Christophe

Secrétaire de séance : Mr GAUZIEDE Nicolas

CFU 2024 :

Suite à la présentation faite par Mr le Maire, Mme SEBI Cathy en qualité de 1ère adjointe le met au vote : pour 9 contre 0 (Mr le Maire ne prend pas part au vote) : Le CFU 2024 est adopté

Budget prévisionnel 2025 :

Après une présentation en détail du projet de budget principal 2025, Mr le Maire le met au vote : pour 10 contre 0, le BP 2025 est adopté à l'unanimité. Lors de ces débats autour de ce projet de budget, il est apparu un très haut niveau d'investissement dû à la construction de l'habitat regroupé (+ de 700.000 euros). Etant toujours dans l'attente de réponse d'une éventuelle subvention européenne (150.000 euros), il a été admis que, le lancement de la réalisation du projet parking ne se ferait que lorsque nous aurons la réponse à cette demande de subvention.

Les présentations brèves et synthétiques du CFU 2024 et du BP 2005 sont jointes en annexes.

Abandon du projet Photovoltaïque :

Au vu des nouveaux tarifs de rachat d'énergie mais surtout au vu des surcoûts (renforcement de charpente, frais de bureau de contrôle,...), il s'avère que ce projet perd tout son intérêt économique et que par conséquent, il est décidé de ne pas y donner suite et de l'abandonner.

Mr le Maire fait remarquer que si tous ces éléments avaient été portés à la connaissance du conseil dès le début de l'étude fournie par le SYDEC, il aurait été fort probable que ce projet ait été abandonné dès le début. Comme des missions de maîtrise d'œuvre avaient déjà été engagées, il faudra néanmoins régler la somme de 850 euros pour les travaux déjà réalisés.

SDIS :

Le service incendie des landes a sollicité les communes landaises pour participer, de façon exceptionnelle sur une durée de 3 ans, à leur budget d'investissement, le Conseil Départemental ne pouvant plus assumer la totalité de ces dépenses. Après présentation de cette demande, le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature par Mr le Maire de cette attribution de subvention d'équipement. Cette adhésion représentera, en plus de la somme allouée chaque année au fonctionnement du SDIS, un montant de 780,96 euros en 2025, 976,20 euros en 2026 et 1171,44 euros en 2027.

Questions diverses :

Le local artisanal situé derrière la brasserie est maintenant intégralement vidé. Mr le Maire remercie toutes les personnes qui ont pris part à ce nettoyage ce qui a permis de réaliser de très conséquentes économies.

L'ancien Hall des sports est lui aussi vidé de son contenu.

Le local qui était utilisé comme atelier de traitement de l'électroménager sera très prochainement vidé lui aussi (début avril).

Ces 3 locaux étant de nouveau disponibles, la municipalité contactera différentes entités (la communauté de communes, la chambre des métiers) pour les proposer à la location.

Fin de la réunion 22h30.